

Avril 2011



*«Agricultures citoyennes : nouvelles formes
d'accès solidaires à l'agriculture et à la terre en
Europe»*

Projet coordonné par Forum Synergies et Terre de Liens

Les études d'Agter

La Coopérative
Agricoltura Nuova
Étude de cas
Italie, Rome

Version française

Marta Fraticelli

Association pour l'Amélioration de la Gouvernance de la Terre, de l'Eau et des Ressources naturelles.

45^{bis} Avenue de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent sur Marne, cedex, France

Tel : +33(0)1 43 94 72 59 ou +33(1) 43 94 72 96 Fax: +33 (0)9 62 39 70 48

Email: agter@agter.org Web : www.agter.asso.fr Site de Ressources Documentaires : www.agter.org

n°5

Marta Fraticelli est Chargée d'Études au sein d'AGTER.

Cette étude de cas a été réalisée dans le cadre du Projet «Agricultures citoyennes : nouvelles formes d'accès solidaires à l'agriculture et à la terre en Europe», coordonné par Forum Synergies et Terre de Liens, avec un réseau d'acteurs européens.

Une version plus courte a été publiée en anglais par le Projet. Tout comme les autres études de cas, elle est disponible sur les sites internet d'AGTER (<http://www.agter.asso.fr>), de Terre de Liens (<http://www.terredeliens.org>), et de Forum Synergies (<http://www.forum-synergies.eu>).



Ce travail est créé sous une licence [Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).

Projet "Access to land and community connecting farming"

Agricoltura Nuova

Etude de cas en Italie, Rome

Agricoltura Nuova est une coopérative agricole située à la périphérie sud-ouest de Rome, à quelques kilomètres du centre de la ville. La coopérative est née en juillet 1977 lorsqu'un groupe de jeunes romains sans travail décida d'occuper 180 ha de terres agricoles destinées à l'édification pour les transformer en une réalité productive, capable de créer des emplois, et de défendre les terres de l'invasion urbaine.

La coopérative présente une expérience unique qui prend racines dans la période historique des années '70, et s'imprègne des luttes portées par les mouvements sociaux contre les dérives d'une société en pleine expansion.

Aujourd'hui la structure de la coopérative n'est pas celle d'y a trente ans, même s'il reste les objectifs et les motivations incontestables de ceux qui décidèrent de dédier leur vie à la création d'une expérience originale. Au cours des années, les décisions se sont succédées, orientées par un même fil conducteur: la construction d'un espace rural alternatif, qui récupère les valeurs agricoles traditionnelles, dans lequel les cycles complets de productions sont élaborés du travail de la terre à la vente des produits transformée.

La coopérative Agricoltura Nuova a tissé en 30 ans d'évolution des liens solides avec la population romaine. Depuis leur installation les associés ont su mobiliser le soutien de la population locale, sensible à la vocation agricole du site aussi bien qu'au maintien d'une agriculture de proximité, comme il a été tradition à Rome.

Ce texte cherche tout d'abord à replacer l'expérience d'Agricoltura Nuova dans le contexte de l'agriculture italienne. Puis expose l'histoire de la coopérative et son évolution vers un modèle d'exploitation multifonctionnelle proche de la communauté et respectueuse de l'environnement.



Le contexte italien

L'accès à la terre

Brève présentation de l'agriculture italienne

Les 30 millions d'hectares du territoire italien sont caractérisés par une dominance de paysages de collines et de montagnes, dont seulement 23% de plaines, concentrées surtout dans les régions du Nord du pays.

Il existe entre les régions des différences importantes qui trouvent leur origine dans l'histoire et l'évolution socio-économique de l'Italie.

La population se concentre dans les zones de plaine et de colline, seule une partie marginale (12,6% hab.) réside dans les zones montagneuses

La Surface Agricole Utile (SAU) représente 38,7% de la superficie du territoire au Nord, légèrement plus au Centre (39,7%) et presque la moitié (46,9%) au Sud du pays.

Le secteur agricole a compté 874.000 employés en 2009, soit 3,9 % de la force de travail active totale. Cette valeur continue cependant à diminuer, elle était équivalente à 5% des actifs en 2000, et suit une répartition inégale le long des zones géographiques (37% au Nord, 14% au Centre et 50% au Sud et dans les Iles). La population rurale de 468 habitants pour 100 ha (2008) est plus élevée que la moyenne européenne.

La valeur ajoutée produite par l'agriculture est descendue en 2008 à 1,8% du total de tous les secteurs. Cette moyenne nationale cache en réalité des différences régionales importantes: si dans les zones du Centre-Nord l'agriculture représente 1,6% de la valeur ajoutée totale pour 3,9% de la force de travail, au Sud ces valeurs s'élèvent respectivement à 3,4% et à 8,6%¹.

Les cultures les plus répandues sont les cultures arables, notamment les céréales et les légumineuses, qui occupent 39% de la SAU, les forêts et l'arboriculture pour la production de bois (21,4%) et les cultures pérennes (13%) suivant une répartition très hétérogène entre les régions. L'olivier, essence de la plus étendue, à hauteur de 8% de la SAU, et la vigne (6% SAU) ont également une place importante avec les cultures maraichères et fruitières.

L'évolution historique des structures foncières

La structure foncière italienne est historiquement très polarisée, avec un nombre important de petites exploitations opposé à un nombre plus réduit de grandes exploitations. Les premières se concentrent notamment dans les zones de colline et de montagne et souffrent souvent de difficulté d'investissement à cause des dimensions structurelles trop réduites.

Sur la situation foncière héritée au moment de l'Unification du pays, en 1861, encore dominée par le *Latifundium* et la permanence des rapports de type semi-féodaux, intervient en 1950 une importante œuvre de redistribution des terres au travers de la mise en place d'une réforme agraire et d'une Caisse pour la formation de la petite paysannerie propriétaire. Ces interventions ont le grand mérite d'éliminer la grande propriété foncière, mais les politiques de structures qui suivent sont insuffisantes à empêcher la fragmentation de la petite propriété en exploitations de dimensions insuffisantes à leur insertion sur le marché.

Les décennies qui suivent la réforme agraire connaissent un exode rural très important, décalé par rapport aux autres pays européens, il changera considérablement le paysage agraire italien.

¹ AA.VV. "L'agricoltura italiana conta 2010", INEA 2010, http://www.inea.it/public/pdf_articoli/1321.pdf

Cette dynamique est accompagnée d'un lent processus de modernisation et de mécanisation des exploitations agricoles durant la deuxième moitié du siècle dernier. Elle contribua de ce fait à augmenter les inégalités structurelles et compétitives entre les différents types d'exploitations.

Les dynamiques actuelles de diminution et de concentration de la SAU

En Italie, comme dans le reste de l'Europe, le nombre d'exploitations a diminué considérablement au cours des deux dernières décennies. Cette évolution, de -14% entre 1990 et 2000 et de -40% entre 2000 et 2010, a été plus forte que celle mesurée pendant l'exode rural précédente et suite à la suppression des contrats agricoles ancestraux comme le statut de métayer.

La réduction du nombre d'exploitations, très inégale dans les différentes régions, est allée de pair avec une diminution considérable de la SAU: entre 1982 et 2007 l'Italie a perdu autour de 54% des terres agricoles. Cela a entraîné une concentration importante de la propriété foncière, dessinant actuellement une situation contrastée dans laquelle quelques grandes entreprises agricoles (2,39% des exploitations >50 ha) cultivent 50% de la SAU, et un très grand nombre de petites exploitations (73,4% des exploitations <5ha) occupent seulement 15,8% de la SAU². La concentration a été cependant plus importante dans les régions du nord, où se trouvent les entreprises les plus intensives avec un gros capital et très rentables économiquement. Dans les régions du sud l'agriculture remplit encore un rôle social important en créant un plus grand nombre d'emplois au sein de petites exploitations.

Les causes d'une réduction si importante de la SAU sont attribuables en partie à l'augmentation des aires boisées (+ 3,500 ha ces deux dernières décennies), mais aussi à l'urbanisation et à l'édification des aires agricoles. Une surface considérable, 500.000 ha reste cependant inutilisées et bloquées par les droits de propriété inexploités³. C'est sur ces terres que des nouvelles formes de droits gérés de façon collective pourraient remplacer les droits de propriété. L'édification des terres agricoles a comme première destination la construction de résidences, mais aussi les installations industrielles, commerciales et les infrastructures.

Face à ces évolutions il faut constater le manque de politiques nationales et européennes qui préservent l'utilisation agricole des sols contre l'exploitation spéculative de la propriété foncière.

Le soutien de la Politique Agricole Commune à un modèle d'agriculture intensive en capital a favorisé l'agrandissement des exploitations par la mécanisation de l'agriculture au mépris des petites fermes paysannes, qui quand à elles ne réussissent pas à survivre aux contraintes du marché dont celui du foncier.

L'agrandissement des exploitations existantes de même que l'installation des jeunes agriculteurs rencontre la contrainte majeure un marché foncier inaccessible, où seulement le 2% de la SAU est intéressé, avec un prix de la terre qui se maintient extrêmement élevé (≈17.500 €/ha en 2008). Le marché n'arrive pas à garantir une meilleure allocation du bien de la terre.

Devant un marché foncier si contraignant les agriculteurs italiens ont développé des stratégies d'adaptation différentes, reposant sur l'intensification des systèmes productifs, la diversification des activités, l'agriculture à temps partiel et les activités de vente de services.

En même temps des opportunités se sont ouvertes avec le développement des nouvelles formes agricoles, centrées sur la multifonctionnalité de l'agriculture. On assiste ainsi au développement important de l'agriculture

² A. Onorati, Nessuno vende la terra su cui cammina il suo popolo. A parte gli stolti, BioAgricoltura, mars/avril 2011

³ L. Gallico, Promuovere il diritto d'uso rispetto al diritto di proprietà, BioAgricoltura, mars/avril 2011

biologique dans la dernière décennie, au retour vers les campagnes, ou d'une façon plus générale à la réorganisation du rapport entre l'agriculture et son contexte sociale et environnemental. Une attention particulière est adressée aux fonctions sociales, écologiques, éducatives et réhabilitatives de l'agriculture, avec le développement d'expériences de fermes pédagogiques, de jardins potagers citadins, et de l'agriculture thérapeutiques dans les hôpitaux et les prisons.

Le développement de l'agriculture biologique

Des chiffres frappantes

L'agriculture biologique en Italie a connu une croissance exceptionnelle dans ces deux décennies. Depuis 1990 la SAU et le nombre d'exploitations qui se sont converties à l'agriculture biologique ont augmenté considérablement. La SAU en biologique est passée du 0,6% à 8% du total de 1993 à 2000, et dans la même période le nombre d'exploitations a varié de 4,700 à 54,000⁴.

À l'origine de cet important développement s'inscrivent notamment les règlements de la PAC qui favorisent la mise en place et le financement des mesures agro-environnementales, en particulier le Règlement 2078 de 1992. Actuellement la production biologique italienne occupe une place d'avant-garde dans le panorama du biologique de l'Europe, en termes de surfaces utilisées et de quantités produites de céréales, fruits, agrumes, raisin et olives. En 2009 elle a représenté 10% du marché biologique mondial.

En 2009 les investissements dans l'agriculture biologique ont repris après la contraction subie suite à la crise de 2008. Les surfaces mises en culture en biologique ont augmenté de 10% pour atteindre 1.106.648 d'ha aujourd'hui, avec un accroissement prépondérant des cultures de céréale, de fourrage, mais aussi des cultures traditionnelles comme l'olivier et la vigne.

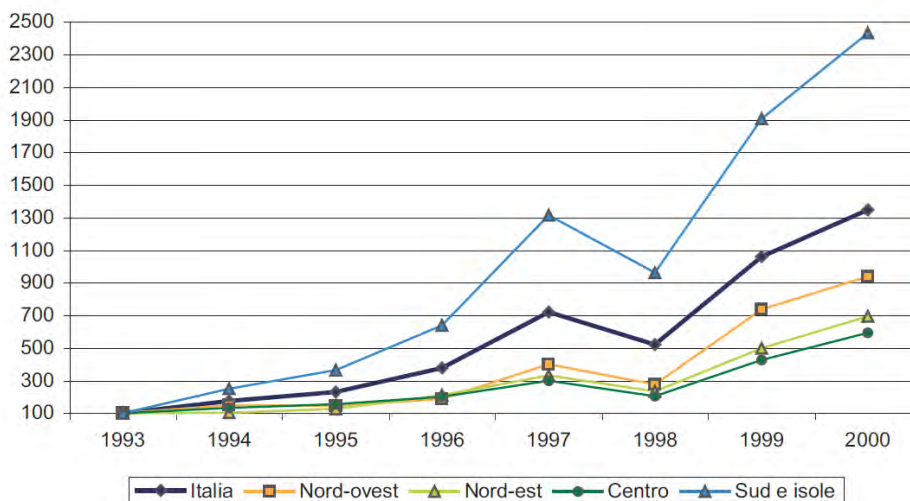


Fig : développement de l'agriculture biologique en Italie entre 1993 et 2000, à l'échelle nationale et par régions (valeur 1993=100)

La production en biologique se concentre principalement dans les régions du sud (61,8% des producteurs en 2009), en particulier en Sicile (18,7% de la SAU italienne en bio en 2009) et dans les Pouilles. Néanmoins la

⁴ Trisorio, A., "Misurare la sostenibilità. Indicatori epr l'agricoltura italiana", rapport INEA, 2004

transformation des produits est majoritairement réalisée dans les régions nord du pays (47,3% des entreprises de transformation), principaux acheteurs des produits biologiques (44% du marché italien en 2009)⁵.

Le développement de l'agriculture biologique s'est déroulé en parallèle à l'augmentation des filières courtes, en particulier à la création de Groupements d'Achat Solidaires (GAS) qui naissent en 1994 et dont le nombre a accru de 68% à partir de 2007 pour compter 600 groupements en 2009, et la vente des produits en directe (+32% de 2007 à 2009). La place du bio a également connu une augmentation dans la restauration et les cantines scolaires, avec 197 millions de repas biologiques servis en 2009.

La filière courte et l'agriculture de proximité

La vente directe connaît ces dernières années un développement important en Italie, poussée par la recherche de produits plus frais et plus sains par la clientèle, mais aussi de produits typiques issus d'un savoir-faire traditionnel local. La forme principale retrouvée est la vente à la ferme, suivie d'un accroissement du nombre de producteurs qui vendent sur les marchés paysans, et au travers des GAS.

L'insertion sociale au sein de l'activité agricole, le développement de l' «agriculture sociale»

Les origines historiques et sociales

Derrière le statut italien «agricultura sociale» se définissent toutes les activités agricoles qui intègrent dans leurs activités des services sociaux dédiés à la formation et la réinsertion professionnelle des personnes exclues socialement à cause de dépendances (drogue et alcool), d'handicaps mentaux ou physiques, ou de marginalisation (enfants à risque, chômeurs)⁶. Il s'agit en principe de coopératives agricoles qui utilisent leur activités en relation avec le monde vivant comme une thérapie pour retrouver l'estime de soi et sa place dans le monde extérieur.

Ce type de réinsertion serait difficile dans des secteurs où le travail est beaucoup plus cloisonné, comme les activités industrielles ou bureaucratiques. En plus des activités thérapeutiques et réhabilitatives, «l'agriculture sociale» associe souvent des activités éducatives adressées aux écoles, qui permettent de structurer un lien entre le monde rural et le monde citoyen. On parle dans ce cas de «fermes didactiques».

Les premières expériences d'agriculture sociale naissent en Italie dans la moitié des années 70, issues des mouvements de jeunes pour la formation de coopératives, des luttes contre la toxicomanie et contre les conditions des détenus dans les prisons, et des dénonciations des conditions de vie dans les asiles psychiatriques. Cette dernière revendication s'est appuyée sur la bataille menée par le psychiatre Antonio Basaglia pour la fermeture des asiles psychiatriques en faveur de la mise en place de nouvelles formes thérapeutiques alternatives moins marginalisantes pour les patients.

Des coopératives agricoles se sont développées pour offrir des réponses alternatives aux problématiques sociales évoquées, à travers notamment la mise en place de parcours de réhabilitation et de réinsertion professionnelle qui permettent d'estimer la dignité humaine et les capacités des personnes marginalisées⁷. Ces

⁵ AA.VV. "L'agricoltura italiana conta 2010", INEA 2010, http://www.inea.it/public/pdf_articoli/1321.pdf

⁶ A.Ciaperoni, L'agricoltura sociale biologica tra nuovo modello di sviluppo rurale e nuovo welfare locale, dans le Cahier AIAB "Bioagricoltura sociale, buona due volte", AIAB 2007

⁷ A.Pascale, L'agricoltura sociale: antecedenti socio-culturali e politiche pubbliche, dans Cahier AIAB "Agricoltura biologica e sociale. Strumento del Welfare partecipato", 2008

expériences participent en même temps aux initiatives pour la récupération des terres agricoles délaissées suite à l'exode rural des années '60 et des terres domaniales. Elles donnent vie à un mouvement associatif aux orientations diversifiées, inspirées par les instances sociales catholique mais aussi par les mouvements de la gauche politique.

Plusieurs dispositions législatives faisant suite aux mouvements et initiatives sociaux viennent soutenir l'occupation des jeunes d'Agricoltura Nuova en 1977: la Loi n°180, dite Loi Basaglia (1978) qui impose la fermeture des asiles psychiatriques et la Loi 381 en 1991 qui règlemente le statut des coopératives sociales. Cette loi distingue deux types de coopératives sociales, celles de type A, proposant une offre de services socio-sanitaires et éducatifs, et celles de type B, favorisant l'insertion professionnelle au travers de leurs activités. Le décret législatif 228 de 2001 reconnaît le caractère multifonctionnel de l'agriculture et les activités à caractère social associées à l'agriculture, légitimant ainsi le statut de l'agriculture sociale.

Actuellement, le phénomène recouvre en Italie une dimension considérable: en 2007 les expériences d'agriculture sociale comptaient environ 2000 structures, parmi les quelles 470 étaient de type B. La majorité de ces structures intègrent des méthodes de production en agriculture biologique avec une démarche plus globale prenant en compte la préservation de l'environnement et la santé des travailleurs comme des consommateurs.

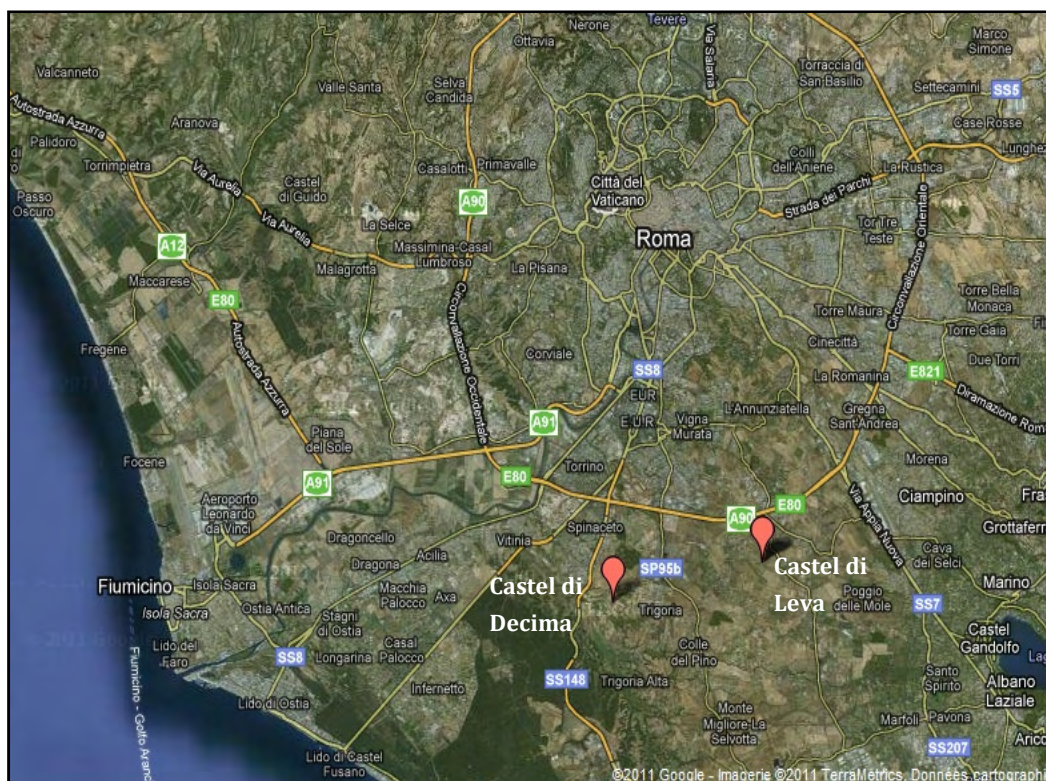
Cependant l'évolution des pratiques ne s'accompagne pas de mesures législatives assez efficaces, en particulier vis à vis des problèmes d'accès au foncier. Également, au sein de l'Union Européenne, la prise en compte de ces formes d'agriculture et de leurs bien faits sociétaux n'est pas encore assez présente dans les débats de l'agriculture de demain. Une des ouvertures en sa faveur provient du règlement 1257 de 1999 qui reconnaît la multifonctionnalité de l'activité agricole et sa valeur en termes de revalorisation et de création d'emploi en milieu rural.

L'expérience de la Coopérative Agricoltura Nuova

Présentation globale de la coopérative

Taille et activités de l'exploitation

Aujourd'hui, la Coopérative "Agricoltura Nuova" s'étend sur 250 ha de collines, partagés entre deux sites géographiques au sud de Rome à quelques minutes en sortie du périphérique de la capitale. Le premier site est le lieu historique d'installation de la Coopérative, situé à "Castel di Decima", au milieu du parc régional de "Decima Malafede". Le second site, dont l'installation est plus récente, se trouve à quelques kilomètres plus à l'Est, à "Castel di Leva".



Les terres utilisées par la coopérative à "Castel di Decima" se trouvent actuellement en contrat de fermage établi avec l'office public de Rome. Cette situation est cependant le résultat d'une occupation qui a duré une vingtaine d'années, de juillet 1977 jusqu'en 1996. Dans ce site se déroulent toutes les activités de production et de transformation que la coopérative a développées au cours des années: activité maraîchère et fruitière, élevage de brebis, vaches, cochons et poules, production céréalière, production d'olives et de miel. En parallèle plusieurs centres de transformation ont été construits sur le site, en particulier une fromagerie et une boulangerie, qui permettent la réalisation et la vente de produits terminés. Le site accueille aussi un centre de restauration, qui offre le service de cantine pour les travailleurs durant la semaine et de restaurant pour les fins de semaine. Agricoltura Nuova représente un exemple intéressant d'agriculture multifonctionnelle, où une pluralité de fonctions de protection de l'environnement, sociales et de contribution à la sécurité alimentaire ont été développées. Toute la production est faite en biologique, l'agriculture bio-dynamique étant actuellement en phase d'expérimentation.

Le site de Castel di Leva relève d'un projet plus récent (2006), par lequel la coopérative vise à la création d'un second point de vente directe au public, accompagné d'un restaurant pour la mise en valeur de leurs produits, et d'un espace consacré à des jardins potagers familiaux. Ce projet a été réalisé sur les terres obtenues en convention par l'Institut religieux de Santa Caterina, grâce à leur importantes propriétés foncières dans la région. La coopérative "Agricoltura Nuova" se compose actuellement d'une cinquantaine d'associés travailleurs, dont quinze d'entre eux habitent en permanence les lieux. L'objectif de la création d'emplois a été depuis le début une des cibles centrales pour la coopérative. L'objectif de créer de l'occupation se joint également à celui de la réinsertion de personnes avec des faibles déficiences mentales ou physiques; parmi les 50 travailleurs se trouvent ainsi 9 personnes dont la réintégration dans les activités productives nécessite une période de formation et la consécration à des activités simples et souvent répétitives.

La coopérative Agricoltura Nuova se caractérise ainsi comme une coopérative agricole sociale. En plus des activités de réinsertion, une très large gamme d'activités sociales, en particulier de formation, sont proposées à la collectivité et aux visiteurs.

Contexte géographique

L'expérience d'Agricoltura Nuova se déroule dans un contexte géographique particulier, celui de la commune de Rome, qui, contre toutes attentes pour une capitale, conserve encore une surface importante d'espaces verts et de zones rurales. Cependant il est à la fois nécessaire de replacer l'évolution de la coopérative dans l'histoire urbaine de Rome car, même si la nature et l'agriculture a une forte place aujourd'hui, la préservation de cette richesse a constamment été un sujet de luttes face aux menaces de l'urbanisation, comme le raconte l'histoire d'Agricoltura Nuova.

La commune de Rome: un paysage très singulier

La commune de Rome détient un potentiel agricole exceptionnel, encore aujourd'hui plus de 52.000 ha sont mis en culture, correspondant à environ 40% de la surface communale, ce qui la place comme la plus grande commune agricole européenne. Un tiers des surfaces agricoles sont de propriété publique. En 2006, il existait environ 1900 exploitations agricoles à Rome dont la surface agricole utile (SAU) était supérieure à la moyenne nationale (≈ 200 unités > 50 ha). Nombreuses étaient les exploitations qui procédaient à transformation des produits brutes issus de l'agriculture et qui, dans les dernières années, se sont converties à l'agriculture biologique pour mettre en valeur une production de qualité.

La commune de Rome est, en outre, très riche en espaces naturels qui protègent des habitats peuplés d'un important cortège floristique et faunistique sauvage. À l'intérieur même de la ceinture de Rome, il a été répertorié plus d'un cinquième des espèces représentatives de la flore d'Italie.

La richesse en ressources naturelles, archéologiques et agricoles qui distinguent la commune de Rome nécessiteraient de politiques de gestion considérables. Des efforts importants ont été faits dans les dernières décennies par les différentes administrations communales, départementales et régionales, qu'il serait intéressant d'approfondir, pour comprendre les outils de gouvernance d'un paysage si particulier dans le contexte d'une grande capitale européenne.

La réserve naturelle Régionale de «Decima Malafede»

La coopérative Agricoltura Nuova fait partie de ce paysage caractéristique de la ville de Rome.

La zone de "Castel di Decima" se situe au cœur de la Réserve Naturelle Régionale de "Decima Malafede", une importante zones forestière planiziale méditerranéenne prè-romaine. L'aire protégée, institutionnalisée en 1996 fut fondée en partie par un souhait collectifs des différents acteurs agropastoraux locaux. Elle s'étend sur plus de 6 milles hectares en zone péri-urbaine de Rome, sa création avait notamment pour but de s'opposer à l'édification immobilière croissante et de préserver l'utilisation agricole traditionnelle de ce paysage pittoresque.

La gestion de l'aire protégée, dont l'institution *Roma Natura* est en charge, maintient la coexistence d'activités agricoles respectueuses de l'environnement avec la préservation du paysages et des habitats naturels. Les fermes situées dans le territoire de la réserve peuvent être inscrites dans le registre des "Entreprises Multifonctionnelles", à condition qu'elles offrent divers services en accord avec la mise en valeur du territoire régional. Des pratiques tel que la vente en directe, l'accueil à la ferme, l'hébergement et l'animation d'activités pédagogiques liées à la ferme et à l'environnement, la mise en valeur de produits régionaux, le respect du paysage et la conservation de pratiques culturelles traditionnelles, ainsi que le développement d'énergies renouvelables sont souvent mises en place au sein des installations.



L'histoire d'Agricoltura Nuova

Un contexte exceptionnel d'installation

L'histoire de l'installation d'Agricoltura Nuova se situe dans un contexte historique et sociale spécifique, celui des années '70 en Italie, la décennie pendant laquelle naissent les coopératives des jeunes, les mouvements pour la récupération des terres et de lutte pour l'emploi.

Les années '70 en Italie

L'initiative fait partie d'un mouvement qui a commencé à se diffuser dans les années 70 dans toute l'Italie, prônant la récupération des terres non-cultivées afin de promouvoir le travail et relancer l'agriculture régionale. Les motivations sont cependant différentes dans les régions, si dans le sud on vise à combattre le problème de l'expropriation des terres agricoles par une industrialisation chaotique, autour de Rome le problème principale est celui de la spéculation immobilière des terres. Malgré cela, le choix de retourner à l'activité agricole représente un choix opposé aux tendances majoritaire de l'époque: c'est la période qui a suivi le boom industriel et l'explosion du secteur tertiaire en Italie, l'exode rural dépeuplait les campagnes et l'aspiration la plus commune était celle d'obtenir un poste dans les institutions de la Capitale. Le paysage agraire subit des transformations, sous la pression d'une agriculture industrielle, à grande échelle, de plus en plus mécanisée, sectorisée et spécialisée. Contre ce mode d'agriculture les initiatives comme Agricoltura Nuova cherchent à rétablir les valeurs sociales et environnementales de l'agriculture paysanne. L'agriculture représente au même temps le milieu adapté à la création de nouveaux emplois pour les jeunes qui ne le trouvent pas et à la proposition de solution alternatives contre l'exclusion sociale.

Le 2 juillet 1977 un groupe d'une trentaine de jeunes personnes, étudiants et ex-ouvriers agricoles en recherche d'emploi, occupèrent 60 ha dans le domaine de « La Perna », entre la localité de Trigoria et Tor de'Cenci, dans la zone péri-urbaine de Rome. La tenure, abandonnée depuis 25 ans, avait été achetée par la commune de Rome depuis 1960, mais la présence d'un patron local absentéiste, revendiquant la possession des terres à destination de l'édification, était tolérée. La constitution de la coopérative agricole avait comme premier objectif la préservation de la vocation agricole de ces terres laissées en friche, ainsi que la création d'emplois pour des jeunes qui décidaient de retourner à la campagne.

L'organisation de l'occupation a impliqué la participation et le soutien des familles, des amis, des associés et des volontaires, équipée d'un tracteur, d'une charrue et d'outils pour travailler la terre. Les bâtiments abandonnés depuis des décennies ont très vite été reconvertis et adaptés pour les logements et les activités agricoles.

Dans l'actions et pendant l'occupation, il s'avérait fondamental pour démarrer la production, que les jeunes soient appuyés par leur famille set par les communautés voisines. Une suscription monétaire pour l'achat des outils, des semences, du carburant et des dépenses quotidiennes est envisagée afin de commencer les premiers travaux.

Dès les premiers jours, l'occupation a dû faire face à des accusations et des menaces fortes des anciens occupants des terres de «Tre Decime», et s'opposer aux autorités publiques qui souhaitaient édifier ces terres (*voir encadré sur édification autour de Rome*).

La résistance des occupants, se prolongeant durant vingt années, a été possible grâce aux différents soutiens dont a pu bénéficier l'initiative, notamment la *Federbraccianti*, la Fédération des ouvriers agricoles, l'Alliance des paysans et l'Association régionale des coopératives agricoles. Dans le contexte politique très polarisé en Italie durant les dernières décennies du XXème, l'appui du Parti Communiste Italien (PCI) a été nécessaire au survie de la coopérative et a l'écoute des réclamations d'accès à la terre menées auprès des institutions romanes.

Dès le début l'initiative s'est impliquée dans les mouvements d'insertion sociale et professionnelle entraînés par la promulgation de la Loi Basaglia optant pour la fermeture des asiles psychiatriques. Les objectifs de la coopérative agricole ont alors incluse l'embauche de déficients mentaux légers par l'emploi de deux jeunes handicapés à l'époque de l'installation de la coopérative, aujourd'hui elle compte une quinzaine d'employés en insertion.

Pendant les premiers années les salaires sont restés très bas. Un an après, un article paru dans "Il Corriere della Sera" parlait d'un salaire mensuel de 70.000 Lires italiennes reçu par les 12 jeunes employés, majoritairement grâce aux cotisations et aux contributions des amis et des travailleurs volontaires. Le reste des revenus est réinvesti pour améliorer le fonctionnement de la ferme. Malgré un dur labeur, l'acharnement sans relâche des jeunes engendre deux mois après seulement la vente de la première production. Les anciennes constructions rurales et les étables sont très rapidement restaurées et transformées en dortoirs, en cuisine et en réfectoire.

C'est seulement en 1996 qu'un contrat formel de fermage est instauré avec la municipalité de Rome, grâce à une longue et exténuante action de plaidoyer auprès des autorités publiques.

Le fait que leurs droits n'avaient pas été formellement reconnus n'a cependant pas empêché les membres de la coopérative d'avancer dans l'évolution des activités et dans la mise en place d'une exploitation autonome. La coopérative a opté en faveur de l'agriculture biologique et de la vente directe peu d'années après le début des activités.

Par la suite de la cohérence des chemins pris la coopérative Agricoltura Nuova c'est rapidement convertie dans un modèle exemplaire d'agriculture multifonctionnelle, en relation avec la communauté.



Les récentes constructions aux limites des terres d'Agricoltura Nuova

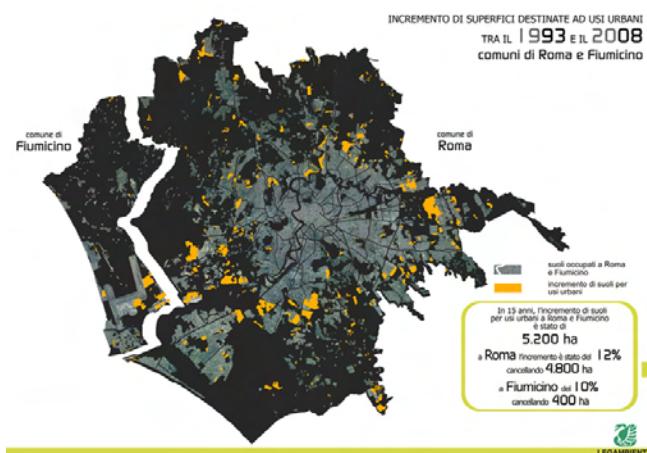
L'expansion immobilière autour de Rome

Dans les décennies qui suivent la deuxième guerre mondiale la périphérie autour de Rome est objet d'une expansion immobilière féroce, dominée par les intérêts spéculatifs des entreprises du bâtiment. Ce développement se fait souvent hors la légalité, et avec la connivence entre les entreprises de construction et l'administration. Le résultat est la construction d'énormes quartiers d'habitat démunis des services essentiels.

Dans cette dynamique les terres agricoles autour de Rome sont les premières victimes du bétonnage et du développement de nombreux projets d'architecture populaire. C'est le latifundium absentéiste qui profite de ce phénomène: les grandes propriétés sont «en attente» que les investissements et l'urbanisation arrivent.

Une tentative de discipline de cette situation se fait avec la rédaction des plans régulateurs de l'urbanisation de Rome. Deux plans urbanistiques règlent depuis 1962 la gestion des espaces destinés à la construction dans la commune de Rome, le PEEP, Plan pour le Bâtiment Économique et Populaire, et le PAP, Plan Pluriannuel d'Exécution. L'illusion de pouvoir imposer une limite à la rente foncière des constructeurs doit se confronter avec des intérêts puissants et des détournements fréquents à l'intérêt collectif.

Un rapport de 2011 de Legambiente, la ligue italienne pour la protection de l'environnement, dénonce l'ampleur de la conversion des sols agricoles à l'urbanisation: dans les derniers 15 années, entre 1993 et 2008, 4.800 ha ont été urbanisés, soit le 12% du territoire communal. La zone la plus touchée par le phénomène dans l'aire périphérique de Rome est celle qui s'étend vers la mère, comprenant également la commune de Fiumicino.



Source: « Il consumo di suoli nei comuni di Roma e Fiumicino », Legambiente 2011

Une évolution continue des activités

L'aspect actuel d'Agricoltura Nuova est le fruit d'une évolution continue, qui passe par une série de luttes, de décisions collectives, de départs et d'entrées de nouvelles personnes. Aujourd'hui la coopérative offre une pluralité de fonctions déclinées au travers d'une production de biens et de services. Elle est bien implantée dans le territoire et est connue au niveau national comme une expérience historique de l'«Agriculture Sociale» en Italie. Un des rares projet qui est né dans les années '70 et qui continue d'exister, consolidé par un parcours formateur et atypique.

Les divers orientations agricoles de la coopérative ont suivi la volonté de construire un modèle d'agriculture alternatif, à la fois proche de la collectivité et intégré à son environnement.

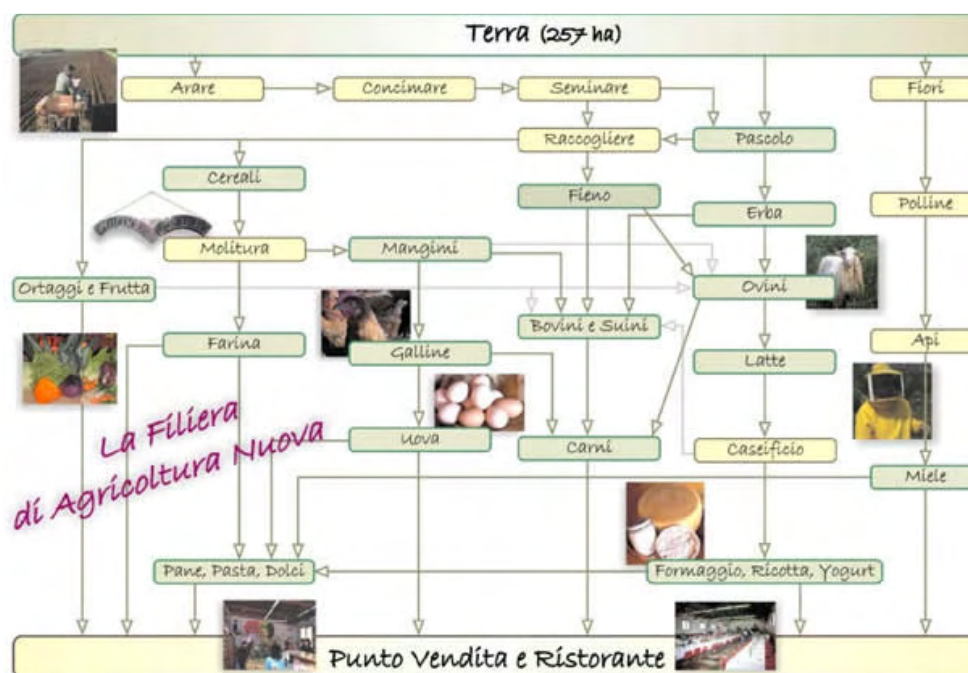
De l'occupation des terres à la création du parc régional

L'occupation a duré 20 ans. C'est seulement en 1996 que la Coopérative obtient la concession légale des terres cultivées. La lutte simultanée pour la création du Parc Régional de "Decima Malafede" a permis à la fois de sauver la zone de "Tre Decime" de l'urbanisation sur plus de 6.000ha, et d'inclure les zones agricoles dans la planification de gestion et la délimitation de l'aire protégée du parc. Les activités agricoles ont été intégrées à la préservation de l'environnement, des ressources naturelles et du paysage, et reconnues comme services offerts à la gestion du patrimoine écologique et culturel régional.

De la monoculture à la polyculture

La production et la vente à la grande distribution a été un des choix premier de la Coopérative agricole, les terres ont été mises en monoculture et la production calibrée en réponse à la demande du marché contemporain. Les céréales et une grande quantité de légumes tel que les courgettes, les brocolis et d'autres aliments de base étaient très demandés par les grossistes. Au bout de deux années, la vente par le biais de l'agro-industrie s'est avérée trop spécifique, exigeant et pas assez rentable pour une coopérative agricole de cette taille. Après réflexion, les alternatives possibles envisageaient la diversification de la production accompagnée de la transformation des matières premières pour augmenter la valeur ajoutée de la production.

Par ailleurs, la production initiale exclusivement maraîchère, offrant de l'occupation à un plus grand nombre de travailleurs, a été rapidement complétée par l'arboriculture fruitière, les céréales, l'apiculture, et l'élevage alimentant les produits animaux (viande bovine, ovine et porcine, œufs et fromage).



De la vente à la grande distribution à la vente directe

Le changement de la vente en gros pour la grande distribution par la vente en directe à la clientèle a été simultanément envisagé pour accompagner les alternatives de production agricole. La vente à la grande distribution a cessé dans les années 80, remplacée par l'ouverture d'un point de vente en direct au siège de la coopérative et au sein des marchés locaux. Connaissant un succès croissant pour sa production, la Coopérative Agricoltura Nuova a ouvert très récemment, l'année dernière, un second point de vente ouvert également tous les jours de la semaine sur le second site de production à Castel di Leva.

De l'agriculture industrielle à la conversion en biologique et biodynamique

La conversion en agriculture biologique s'est faite peu de temps après l'installation, à la fin des années 1980. Cette labélisation a jouée un rôle important d'une part pour la migration de la vente vers un marché visant à valoriser des produits reconnus de qualité par public sensible; d'autre part pour illustrer la préoccupation croissante de la coopérative aux bienfaits d'une agriculture sans chimie et sans manipulations génétique, qui préserve la qualité des sols, l'écosystème naturel et la santé des travailleurs.

En 1996 la Coopérative adhère à l'Association Italienne pour l'Agriculture Biologique (AIAB)

Plus récemment la Coopérative s'est intéressée à l'agriculture biodynamique. En 2010, une convention avec la Région de Lazio a permis de débiter une expérimentation sur une parcelle de terre. Soucieuse de l'augmentation des rendements de ce type d'agriculture, la coopérative préfère observer les résultats de l'expérimentation avant de démarrer une plus ample conversion du système de culture.

De la production à la transformation des produits

La Coopérative a également tourné sa réflexion vers la nécessité d'élaborer sur place la transformation des produits bruts issue de l'agriculture. Dans la production agro-alimentaire, le constant étant fait que les maillons intermédiaires de la chaîne de production ajoutent une valeur monétaire importante aux produits vendus, Agricoltura Nuova décida de rétablir au sein de la coopérative la transformation directe des produits

bruts, afin de contrôler et de bénéficier au mieux de l'ensemble du cycle de production alimentaire. Ainsi a été amorcée la transformation du lait de brebis en fromage «pecorino», d'abord de façon très artisanale par le ré-apprentissage du savoir-faire local, puis peu à peu celle-ci a pris une place majeure à tel point qu'il réside sur la ferme plus d'un millions de brebis dont le lait est utilisé chaque jour pour faire un fromage reconnu d'excellence au



niveau régional. Ont suivis, la transformation de la farine, des œufs et du lait en pain, en pâtes, avec de la confiture des fruits en gâteau pour lesquels un fournil a été spécialement construit sur le site. De fil en aiguille, la coopérative s'est spécialisée dans la transformation d'un large éventail d'extraordinaire de produits dont le miel et les produits laitiers sont les plus renommés.

De l'installation à la multifonctionnalité de l'agriculture

Toutes ces orientations agricoles ont répondu à la volonté de construire un modèle d'agriculture alternatif et proche du peuple, intégré à son contexte environnemental d'origine. La production en agriculture biologique ne peut pas, pour les associés d'Agricoltura Nuova, se dissocier d'une production diversifiée, animale et végétale, d'un contrôle de l'ensemble de la filière de production et de transformation ainsi que d'un système de vente directe. Ces objectifs ont permis jusqu'à présent d'offrir des produits de qualité à prix convenables tout en maintenant un niveau d'emploi suffisamment élevé.

La diversification des activités agricoles a été suivie par la mise en place d'un nombre important d'activités et de projets complémentaires: la restauration à la ferme, avec l'ouverture d'un restaurant et d'une cantine, un lieu d'apprentissage et d'éducation très visité par les écoles régionales, un laboratoire d'étude et de réalisations en éco-construction et en production d'énergie renouvelables (solaire/éolien). Les terres louées par la Coopérative hébergent également diverses associations dont un espace est consacré aux activités équestres d'un manège avec la possibilité de développer un projet en lien avec les objectifs de la Coopérative. L'évolution de la Coopérative a permis de créer une expérience d'agriculture multifonctionnelle aux activités riches et diversifiées. Les résultats visibles aujourd'hui sont le fruit d'aspirations initiales déjà présentes à l'époque des premiers occupants. Mais celles-ci ont su murir à la lumière des couleurs d'une histoire aux teintes italiennes voire européennes, et au travers desquelles la coopérative a laissé naître et se déployer les piliers d'une aventure réussie.

Le soutien collectif et la construction d'un réseau d'acteurs

Agricoltura Nuova a bénéficié depuis le début d'un très large soutien à plusieurs échelles: l'aide des familles, des amis et des communautés locales, sans lesquels l'installation au début n'aurait pu être possible. De plus, l'appui des forces syndicales permirent la négociation au sein des instances décisionnelles et des institutions afin de reconnaître les valeurs des activités de la coopérative.

La coopérative a su tisser des liens avec une multitude de structures associatives et entrepreneuriales, qui l'ont aidée à agrandir l'éventail de ses activités de production.

Le soutien initial à la Coopérative. Une expérience qui se fait connaître dans toute l'Europe

Depuis le premier jour d'occupation un nombre important d'habitants des quartiers environnants se sont unis aux futurs occupants et associés de la Coopérative, dans l'intérêt partagé de défendre la zone de l'édification et de la transformation en quartier populaire.

L'aide des familles, des amis et de la communauté voisine a permis la survie de la coopérative durant les premières années de son existence. Une cotisation de 500.000 £ (≈258 € actuels) a été mise en place au début pour l'achat des premières machines, des outils, des graines et des engrais.

Les bruits de l'actions se sont propagés dans toute l'Italie, d'où arrivent des visiteurs et des étudiants d'instituts agronomiques venant aider et mettre en pratique leurs connaissances.

Des jeunes arrivent de toute l'Europe, pour aider aux cultures, défendre le projet et soutenir les occupants. Deux réalisateurs allemands filment en 1980 un documentaire sur l'expérience exemplaire d'«Agricoltura Nuova»; la revue d'écologiste française «Le sauvage» dédie également un article à l'initiative.

En 1979 une trentaine de jeunes d'horizons européens variés participent au premier projet de production d'énergies renouvelables de la Coopérative Agricoltura Nuova. Ils construisirent des panneaux solaires destinés à couvrir les besoins en eau chaude de l'ensemble de la Coopérative.

L'appui des forces syndicales et politiques

La coopérative dispose initialement d'un appui important de la part des forces syndicales et politiques, et en particulier de la Ligue des Coopératives créée en 1886.

La Federbraccianti de Rome, le syndicat des ouvriers agricoles, engagés en 70s dans la lutte pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des ouvriers agricoles, apporte un soutien important à la coopérative.

Les rapports avec les institutions, en particulier la commune de Rome, ont été au contraire beaucoup plus difficiles, notamment concernant la question foncière: les intérêts en faveur des industries de construction ont été forts, même au sein des administrations des partis de la politique de gauche.

Cependant, la solidarité est aussi venue des coopératives agricoles du nord de l'Italie, en particulier de la région de l'Emilia Romagna où des contrats ont été négociés moyennant le paiement des fournitures en semences et en engrais après la vente de la récolte annuelle.

Les accords institutionnels actuels

La Coopérative a engagé à l'heure actuelle de nombreux accords avec les institutions locales et régionales. Les orientations agricoles de la coopérative et la diversification des activités ont permis de soulever l'intérêt général de l'ensemble de la population et de toucher les différents secteurs sociaux des habitants de Rome. Les collaborations avec «Roma Natura», l'institution responsable de la gestion du parc régional de Decima Malafede, ou les services de recyclage des déchets verts de Rome en sont quelques illustrations.

La Coopérative collabore activement avec la Région de Lazio, notamment avec l'Agence Régionale pour le Développement et l'Innovation Agricole dans le Lazio, ARSIAL²⁸, très active dans la promotion de l'agriculture multifonctionnelle et la valorisation de la contribution des activités agricoles à la préservation de l'environnement et du paysage. Dans le cadre de nombreux projets la région a contribué au développement des activités de la Coopérative Agricoltura Nuova; c'est le cas du restaurant, des expérimentations en agriculture biodynamique et de l'hippothérapie développée au sein du manège.

Des accords de collaboration sont fait également avec la province de Rome, notamment dans le cadre de la promotion de l'information sur les énergies renouvelables et des expérimentation de production fromagère avec des techniques ancestrales.

Le projet pour la production des énergies renouvelables a été conçu par la société LIWI, en collaboration avec la Agricoltura Nuova et la société Domus Progress. Le projet a permis la construction depuis 2005 d'un Centre d'informations et de promotion des énergies renouvelables au sein du siège de la Coopérative. La Coopérative a de plus mis en place une production d'énergie renouvelables avec des panneaux solaire et une éolienne pour satisfaire ses besoins énergétiques, réalisées en partenariat avec une entreprise de Naples.

Une parcelle de la Coopérative a été dédiée au compostage des déchets verts de la ville de Rome. Au travers d'un accord avec la ville, le transport, le broyage et le la mis en andain des déchets verts sont réalisés par l'entreprise Technogarden de Milan. La coopérative en est la première bénéficiaire, financièrement au travers d'un bail

²⁸ <http://www.arsialweb.it/cms/index.php>

d'usage des terrains mais également naturellement, par l'utilisation directe des engrais naturels produits pour les plantations.

Cependant les relations avec certaines instances institutionnelles ne sont pas tout le temps faciles. C'est le cas par exemple avec Roma Natura qui, en considération de la préservation environnementale, impose des contraintes de gestion à la coopérative parfois excessivement contraignants. Toute activité doit rentrer dans la planification territoriale qui intègre la gestion environnementales et l'amélioration agricole du parc, le PAMA. La coopérative se voit ainsi obligée de demander des autorisations pour des nouvelles constructions ou des simples modifications des bâtiments.

Les partenariats associatifs

La coopérative Agricoltura Nuova est devenue un lieu de référence pour beaucoup d'initiatives associatives locales. Outre le fait d'accueillir des manifestations culturelles, sportives et scientifiques, les terres d'Agricoltura Nuova sont un espace hôte pour l'hébergement et le développement des activités d'organisations partenaires. C'est par exemple le cas d'une association de dressage des chiens ou du partenariat crée pour la mise en place de jardin potagers pour la collectivité (*voir plus avant dans le texte*).

La multiplication des liens avec les habitants et les organisations témoigne d'une richesse beaucoup plus grande de domaines d'activités tissé autour de la simple production agricole initiale d'Agricoltura Nuova.

Les accords avec d'autres entreprises productives

De nombreux liens sont aussi instaurés avec d'autres exploitations et réalités productives, toutes en agriculture biologique. Ces accords permettent de compléter l'offre de produits dans les magasins et les paniers et également de réaliser certaines activités de transformation. C'est le cas de la production de l'huile d'olive: 40ha des terres de la coopérative Agricoltura Nuova sont occupées par une oliveraie, par contre la transformation est réalisée par l'entreprise agricole Castel di Guido. Le revenu est partagé entre les deux entreprises.

La mutualisation des activités de productions agricole effectuée entre les divers exploitations en agriculture biologique, par des échanges, des partenariats ou des complémentarité, a permis à chacun de maintenir une stabilité économique tout en déployant un succès auprès de la clientèle locale.

Les aspects fonciers

Une lutte de vingt ans pour l'accès à la terre contre l'abandon des terres agricoles et contre l'édification dominante

La lutte dominante de la Coopérative Agricoltura Nuova est celle dans leurs actions de récupération des terres pour l'agriculture. Les obstacles politiques et institutionnels ont été forts depuis le début, puisque les terres de l'aire des *Tre Decime* étaient déjà destinées à des utilisations extra-agricoles. Les conflits engendrés sur le changement d'orientation de l'utilisation des terres, pour passer d'un statut constructible à un statut agricole, sont très présent en périphérie de la capitale.

Les terres appartenant jusqu'en 1960 à un grand propriétaire latifundiaire de Rome ont été vendues, pour une somme élevée comparée au prix courant de l'époque, au bien public de Rome. Ici était envisagée la construction d'un quartier résidentiel sur 86 ha pour plus de 6.000 habitants, comme nombreux qui ont été réalisés en périphérie de Rome.

Sur les terres occupées par la Coopérative, environ 120 ha étaient destinés à l'édification et étaient déjà assujettis à la Loi 167, disposant ainsi d'une autorisation pour l'édification d'habitats sociaux. Les 60 ha utilisés initialement pour les cultures avaient déjà été ajoutés au cadastre de Rome.

Cependant la vocation agricole des terres avait été formulée par une étude agro-pédologique commandée en 1978 par l'adjointe du Maire à l'agriculture. Cette étude avait permis de constater la nature alluvionnaire des sols, mettant en avant la capacité de drainage des terres qui les rende adaptées à une agriculture irriguée, dévoilant les investissements élevés nécessaires à leur édification. A cela s'ajoutait le danger représenté pour les futurs habitants par une antenne de transmission située à proximité du lieu.

Toutes ces orientations agricoles ont répondu à la volonté de construire un modèle d'agriculture alternatif et proche du peuple, intégré a son contexte environnemental d'origine. La coopérative a longtemps contestée la décision de la Mairie de destiner ces terres à l'édification. Les raisons avancées étaient d'une part que cet espace est une des rares zones non urbanisées de la partie périphérique du sud-ouest Rome en direction de la mer tyrrhénienne. Et d'autre part sa préservation empêcherait l'accaparement de «*Tre Decime*» et des terres environnantes (>1.400 ha) par l'industrie du bâtiment. Ce lieu est mis en avant comme une réserve d'habitats riches en biodiversité et propice à sa préservation, peuplée d'espèces représentatives du biôme méditerranée et alimentant des sources d'eau naturelles.

La coopérative a dû faire preuve à maintes reprises de ténacité pour lutter contre les pouvoirs des lobby de l'industrie du bâtiment et contrer les intérêts économiques que représenterait la construction de lotissement à la municipalité.

Au cours des luttes menées pendant 20 années, la coopérative sera notamment sommée par la municipalité de libérer le terrain en juin 1989, sera d'un autre côté soutenue et défendue par la XII^{ème} circonscription de Rome en appuie a la requête de modification du PEEP.

Dans ses requêtes d'accès au foncier, la coopérative s'appuie aussi sur l'existence de droits d'usage civique des terres de «*Tre decime*» (loi de 1927). Selon cette clause, la région de Lazio intervient à l'occasion de l'action d'expulsion en 1989 pour défendre la non-construction des terres convoitées.

Dans cette conjoncture, l'appuie des forces politiques et syndicales se révèle indispensable pour accéder aux instances de décision des administrations romaines.

La demande pour l'obtention d'un contrat de fermage, réitérée et refusée d'année en année, aboutie en 1996 grâce à l'accord de négociation mis en place par l'adjoint à l'agriculture de la Mairie de Rome avec les industriels du bâtiment. Celui-ci octroie une permission de construire en dehors de la zone de «*Tre Decime*», en définissant cette dernière comme une aire naturelle protégée dans les plan urbanistique de Rome.

Il s'agit d'un changement révolutionnaire dans la gestion urbanistique de Rome.

Les manifestations publiques

Toutes ces orientations agricoles ont répondu à la volonté de construire un modèle d'agriculture alternatif et proche de la collectivité, intégré a son contexte environnemental d'origine. Pendant la longue période de lutte entamée par la Coopérative pour l'accès au foncier des démonstrations de solidarité et des protestations contre les attaques des institutions se succèdent en soutien de la Coopérative. La manifestation la plus éclatante se tient en 1985 lors les associés décident d'amener un troupeau de dix brebis devant le siège historique de la mairie de Rome, sur le colle du Campidoglio, dans le centre de Rome, ce qui constitue un événement spectaculaire dans le centre politique de la commune.

L'ensemble des organisations environnementalistes italiennes, Legambiente, Italia Nostra, WWF, Les Amis de la Terre, Ligue pour la protection des oiseaux, association Pineto et association Valle dei Casali, plaide pour l'obtention d'un changement dans les plans d'aménagement (PEEP et PAP) en discussion à la commune de Rome et demande l'élaboration d'une clause pour la préservation des aires considérables en terme de paysage et culture.

Le contrat de fermage avec la commune

Les terres sur les quelles se réalisent les activités de la coopérative Agricoltura Nuova appartiennent à la commune de Rome. En 1996 un contrat de fermage concernant les 180 ha occupés depuis presque 20 ans est signé avec la commune. Le montant actuel s'élève à 30.000 euros, sans fortes variations sauf celles dues à l'inflation. Cependant l'accord avec la mairie prévoit également l'obligation de remboursement des acomptes dus pour les 19 ans d'occupation des terres: la Coopérative est ainsi obligée à payer le loyer depuis 1977, en deux versements dans un délais de trois ans.


La concession des terres à Castel di Leva

Le nouveau siège de la Coopérative se situe dans la zone de Castel di Leva, à une dizaine de km de la zone des Tre Decime. Les 70 ha sur les quels se développent ici des nombreuses activités appartiennent au Conservatoire religieux Santa Caterina, engagé dans des activités sociales et d'assistance à personnes en difficulté. Le projet de collaboration avec la Coopérative Agricoltura Nuova débute en 2006, dans l'objectif d'offrir, à travers l'activité agricole, des possibilités de réinsertion sociale et dans le monde du travail pour des personnes avec difficultés sociales (handicapés).

Les activités productives

Vers la diversification et l'autonomie des secteurs

La coopérative réalise une pluralité d'activités productives, de la production de fruits et légumes à la transformation des céréales en pain et pâtes fraîches. Les différents secteurs travaillent cependant d'une façon assez autonome entre eux, les décisions sur quoi et comment produire sont prises au sein de chaque structure. La coordination des activités concerne plutôt la question des quantités à produire, selon la demande des points de vente et des marchés.

ACTIVITES	PRODUCTIONS
<p><u>La Production maraichère</u> La production maraichère et fruitières est l'activité productive dominante et la plus diversifiée de l'exploitation. L'agriculture maraichère est pratiquée de manière extensive, en cultures échelonnées sur des petites parcelles en rotations, associé à des pépinières et des plantations en serres froides.</p> 	<p>Légumes Fruits rouges Arbres fruitiers</p> 

L'élevage ovin. La production fromagère

Un troupeau d'un millier de brebis de race sarde, race à l'origine du fromage «pecorino» et réputée pour sa très bonne production laitière, pâture sur 150 ha de prairie en élevage extensif (6 ind. / ha).

Leur alimentation est complétée par 1 l.de céréales par tête et par jour, d'orge et d'avoine, au cours des 180 jours de lactation. La traite des brebis produit un litre de lait par tête par jour, la production atteint jusqu'à 700 à 800 litres de lait aux printemps.

Aujourd'hui 90% de la production fromagère est vendue directement dans les points de vente à la ferme et aux marchés locaux. À plusieurs reprises les fromages traditionnels ont été primés comme meilleurs fromages biologiques régionaux.

Un projet en commun avec la région de «Lazio» expérimente la production fromagère ancestrale méditerranéenne utilisant la pressure végétale extraite des fleurs de Cardons sauvages (*Cynara cardunculus* L. subsp. *Cardunculus*) selon une recette décrite par un ancien Romain.



Ricotta

Différents types de fromages frais et de «pecorino»

Yogurt



Les autres élevages

En plus d'être mis en pâture, les animaux sont alimentés par des mélanges à base de féveroles, de son, de maïs et d'orge. L'alimentation animale est produite intégralement dans la ferme, une prairie est semée en octobre suite à la pâture des brebis, puis mise en jachère d'avril à mai avant la moisson.



Viande d'agneau

Viande de veau (à 18 mois)

Viande de porc

L'apiculture

Plus de 400 ruches alimentent la production de miel, situées dans différents lieux des terres de la Coopérative. L'apiculture allie pollinisation des arbres, des vergers et production fruitière. La production est entièrement écoulee dans les points de vente directe de la Coopérative. La production est totalement biologique et les traitements sanitaires des abeilles se font avec les principes actifs admis par le cahier de charges de l'agriculture biologique.



Six types de miel produisant plus de (100 quintaux) (acacia, orange, mil-fleurs, châtaigne, eucalyptus)
du miellat
de la gelée royale
du pollen

A la production de fromage nous rencontrons Roberto Magnante, associé à la coopérative depuis 1982.

... C'est au moment de son arrivée que les questions relatives à «quoi» produire et «comment» le produire ont commencé à se poser, de façon à diversifier la production et s'affranchir de la dépendance de la grande distribution. A son arrivée il ne savait pas faire du fromage, c'est avec les conseils des personnes qui participaient à la vie de la coopérative et surtout après des années d'essais et avec de l'expérience qu'il a fini par acquérir son savoir-faire ...

Les résultats économiques

Le capital social de la coopérative Agricoltura Nuova s'élève aujourd'hui à 317.158,00€. Le bilan annuel de 2008 et 2009 met en avant une stabilité dans les recettes des activités de la coopérative ($\approx 24.5000\text{€} / \text{an}$), et une variation importante des dépenses entre les deux années largement due aux dépenses pour les services et les matières entrantes. Cependant, en 2009 la coopérative a disposée d'un financement extérieur pour le développement de projets. En 2010 Agricoltura Nuova recevra également un financement pour projets de 110.000€.

Dans les budgets du fonctionnement d'Agricoltura Nuova, il faut compter des coûts relatifs à la certification en agriculture biologique auprès de l'organisme certificateur ICEA, qui s'élève actuellement à 7.000€ / an et des dépenses pour les mesures d'hygiène et de sécurité alimentaire de 15.000€ / an. En contrepartie, l'aide annuelle versée par la PAC s'élève actuellement à environ 90.000€ / an.

Les modalités de vente des produits

La Coopérative Agricoltura Nuova a opté en faveur de la vente directe depuis sa conversion en agriculture biologique, quelques années après son installation. La vente directe s'est avérée judicieuse pour écouler les produits dans un modèle d'agriculture communautaire garantissant ainsi la durabilité économique tout en échappant aux exigences de la grande distribution.

Le choix en faveur de la vente directe renforce de même les liens avec la communauté: le contact direct du client avec le producteur, accompagné de sa connaissance sur l'origine et l'histoire des produits, construit un échange de confiance qui en quelque sorte rassure et fidélise la clientèle.

La vente à la ferme

Deux points de vente en directe se trouvent aujourd'hui aux sites de Castel di Perna et Castel di Leva. On y trouve toute la production de la coopérative complétée par toute une gamme de produits biologiques provenant des coopératives et producteurs associés afin de répondre à la demande de la clientèle

Les GAS, groupements d'achat solidaire

Depuis 2006 la coopérative a commencé la vente directe de paniers de fruits et légumes au sein d'un système de Groupements d'Achats Solidaires (GAS). Les paniers sont distribués dans plusieurs points de collecte dans la ville de Rome. Un «GAS» est formé d'un groupe d'au moins cinq personnes dont les commandes sont effectuées de semaine par semaine. Ce système diffère de celui des «Community Supported Agriculture» qui quant à eux permettent la création d'un lien direct et solidaire des producteurs avec les consommateurs.

La mise en place d'un GAS pour Agricoltura Nuova débute en collaboration avec d'autres producteurs biologiques pour former la coopérative «Officinae Bio». Celle-ci regroupa plusieurs entreprises agricoles biologiques de la région dans le but d'organiser une filière courte de vente qui associe un label de qualité et de services à un prix plus abordable. A travers un système de commandes en ligne sur le site Internet de «Officinae Bio», des petits paniers (7€50) et des grands paniers (14€) sont vendus et acheminés à la clientèle pour 3€ de consigne. La coopération entre les différents producteurs n'a cependant pas bien fonctionné suite à des problèmes de gestion du fonctionnement de la structure et Agricoltura Nuova est à présent la seule à continuer la distribution.

La vente sur les marchés

Deux points de vente sur les marchés locaux sont garantis par la coopérative, un dans la zone sud est de Rome, et l'autre dans la localité de Tor de'Cenci, dans la zone sud de Rome, à proximité du siège de la coopérative. Les deux marchés sont ouverts tous les matins, du mardi au samedi.

Les liens avec la communauté

La coopérative Agricoltura Nuova n'est pas seulement un lieux de production et de transformation des produits agricoles, mais aussi un lieux de rencontres culturelles, d'organisation de manifestations artistiques et sportives. Les terres de la coopérative sont conçues comme un espace de rencontre et de partage pour des publics différents.

Dans les 30 années de développement de la coopérative, les choix ont été pris en direction du maintien de ce lien communautaire et de l'intégration de l'activité agricole à l'évolution du contexte social. Cela s'est fait tout au début avec des décisions en faveur d'une activité dont les premiers objectifs ont été ceux de la création d'emploi et de l'insertion des personnes exclues socialement, en joignant l'économie et la solidarité.

La connaissance réciproque entre producteur et consommateur est renforcée par les activités de découverte et d'éducation. Par l'intitulé «ferme didactique», Agricoltura Nuova établie un contact entre le monde urbain et le monde rural, au travers de la valorisation des activités agricoles et des connaissances traditionnelles, avec les écoles et les familles.

Une connexion directe entre le monde urbain et les activités liées à la terre a été institué récemment au travers de l'adoption de jardins potagers par les familles désireuses de s'investir, au sein même du site de la coopérative. La relation de la communauté avec le monde agricole et végétale a trouvé ainsi une opportunité de contact réel et prolongé dans le temps.

La création d'emplois. L'intégration de personnes en difficultés sociales

La création d'emploi est resté un objectif primordial de la coopérative; elle souhaitait, en s'élargissant, proposer et garantir des possibilité d'embauche auprès des jeunes pour soulager le taux de chômage de l'époque. Concernée par la réinsertion sociale, Agricoltura Nuova s'est engagée à offrir également du travail aux exclus sociaux et particulièrement aux personnes handicapées mentales. Elle s'est ainsi inscrite au sein des mouvements sociaux du développement de l'agriculture sociale.

L'insertion des personnes en exclusion sociale a été l'argument qui a fait naître les coopératives sociales vers le milieu des années 70 suite à la promulgation de la Loi Basaglia. Dans la région de «Lazio» le statut juridique des coopératives sociales a été fondé en 1986, tandis que le projet de loi nationale est présenté en 1991. Deux type de status sont présentés, les coopérative de type "A" pour la gestion des services d'aide sociale ou sanitaire, et de type "B" pour l'insertion de personnes désavantagées dans des activités professionnelles.

Les modalités d'insertion comprennent un accord avec les institutions locales de la santé (ALS) au bénéfice d'une remise sur les charges sociales de la coopérative et d'une réduction d'impôts.

L'implication de la coopérative dans l'insertion sociale dès sa création, lui a permis de renforcer son charisme social en offrant d'une part une solution concrète d'embauche aux personnes en exclusion sociale, d'autre part en tissant et en fortifiant des liens avec les familles et les amis des personnes en difficulté.

Les activités didactiques. Un lieu de formation et de découverte

Impliquée dans le projet «Fermes Éducatives» lancé par la municipalité de Rome en collaboration avec Roma Natura, la coopérative organise des visites et des ateliers agricoles pour les écoliers de la commune âgés de 3 à 13 ans. Ce projet a vu le jour dans le but d'inciter le développement d'initiatives de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et à l'agriculture durable dans les fermes aux alentours de Rome.

La Coopérative Agricoltura Nuova accueille environ 10.000 écoliers par an; les visites présentent les nombreuses activités de production et de transformation agricoles: le potager et le compost, les étables, la fromagerie, le moulin et fournil, ou encore la production des énergies renouvelables. Les ateliers offrent la possibilité de participer au processus de production du pain, du fromage, de la laine etc., en associant l'histoire de la production à la réalisation pratique des produits. Le prix de la visite est de 3 € et celui des ateliers varie entre 6 et 7€50 par participant.

La coopérative offre également aux familles la possibilité de visiter et de découvrir ses différentes activités. Le point de vente situé au sein même de l'exploitation en est la première porte ouverte.

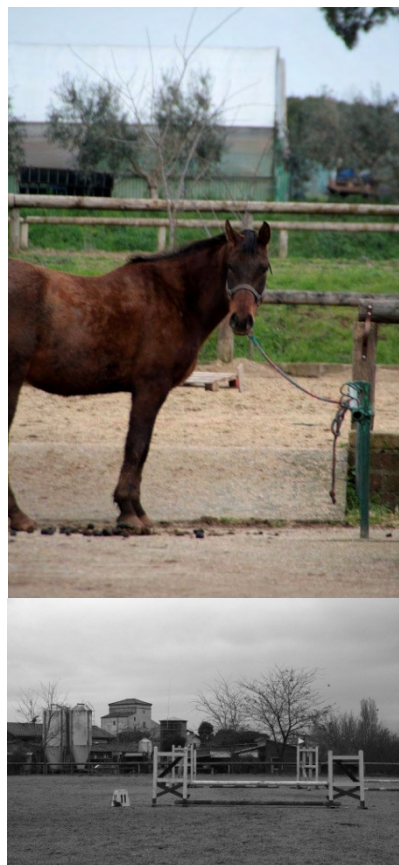
Le partage, l'apprentissage et la transmission du savoir et des techniques ont toujours été encouragés par des valeurs propres aux membres de la coopérative. Ce type d'interactions renforce les échanges et la solidarité de la coopérative avec les communautés locales.

Les activités équestres

Agricoltura Nuova héberge le manège de « La Perna », celui-ci fait partie intégrante de la coopérative. Il propose des activités équestres à cheval et à poney, loue dans les écuries des boxes pour les chevaux des particuliers et sert de base de départ pour les promenades au cœur du parc de Decima Malafede.

La Coopérative Agricoltura Nuova et le centre hippique de «La Perna» participent au projet «Arca di Noe» d'éducation physique et mentale réalisé en collaboration avec la XII^{ème} circonscription de Rome, Roma Natura, le réseau des fermes éducatives et sociales et l'agence régional pour la protection de l'environnement. Il propose une réhabilitation de la psychomotricité et du comportement aux personnes handicapées mentales et physiques par la pratique de l'équitation.

Un des buts est de s'associer aux techniques thérapeutiques traditionnelles pour favoriser, en outre, le bien-être social en offrant des nouveaux instruments interprétatifs et de développement des capacités cognitive afin de renforcer l'estime de soi.



Un lieux de détente et de promenade

Dans le soucis de faciliter la vie des ouvriers, la coopérative a mis en place une cantine en semaine, néanmoins accessible aux clients et aux personnes en visite sur les lieux, y compris les écoliers. Tout en valorisation la production la coopérative ouvre un restaurant en fin de semaine et propose l'accès permanente à une aire de pique-nique au sein des deux sites de production.

Le projet de jardins partagés

Ces dernières années Coopérative Agricoltura Nuova a élargie l'accès à l'agriculture de proximité à la population de Rome, avec l'installation de jardins potagers individuels à disposition des familles intéressées.

Ce projet de création de jardins potagers biologiques naît en 2009 d'une initiative d'Agricoltura Nuova en collaboration avec l'association «Sole, Acqua, Terra». Au sein du site de Castel di Leva, 111 parcelles de 40 m² ont été délimitées sur un demi-hectare et pourvues en eau par un captage alimenté au panneau photovoltaïque. La surface du jardin a été calculée de façon à satisfaire les besoins moyens en fruits et légumes d'une famille italienne. Les jardins ont été autofinancés par la coopérative, et le suivi des activités est assuré par l'engagement de deux agronomes de l'association. L'usage du potager est consenti par un contrat d'utilisation de 4 ans, automatiquement renouvelables une fois, en l'échange d'une médiocre contribution à hauteur de 350 € pour les 8 années.

En addition, la Coopérative propose des services payants aux usagers pour la préparation initiale de la parcelle, la subdivision de l'aire et l'installation des puits et des structures communes (parking, parc, chemin d'accès ...). Elle intervient également dans les cas d'infestations par les pestes et les maladies.



Les jardins potagers collectifs

Les jardins potagers se veulent surtout pédagogiques et initiatif à l'agriculture biologique, à la découverte de l'environnement et aux techniques de compostage. Ils permettent le rapprochement des citoyens, des enfants en particuliers, avec la terre en tant que bien commun qu'il est nécessaire de défendre et de protéger.

Quelques points de force d'une expérience particulière

Une agriculture en harmonie avec son contexte environnementale

Au sein de la coopérative, le travail agricole est conçu dans le respect et la préservation de l'environnement et du paysage. C'est aussi un lieux d'expression et de développement de structures alternatives pour l'amélioration de la qualité de vie humaine et la réduction de notre consommation énergétique.

L'éco-construction, la production d'énergies renouvelables

Un projet d'installation de panneaux photovoltaïques pour la production d'énergie solaire est réalisé à la coopérative Agricoltura Nuova depuis 1979. Un séminaire de formation de 15 jours, organisé par le Mouvement Chrétien pour la paix, permet la mise en pratique des techniques de construction et l'installation de cinq panneaux.

Plus récemment, la Coopérative a décidé d'investir dans la recherche et l'éducation d'éco-construction et



Les panneaux solaires et pour le réchauffement de l'eau

d'utilisation des sources d'énergies renouvelables par la construction d'un centre à l'initiative de la société LIWI sur le site de l'exploitation. L'objectif est notamment de diffuser des informations pratiques aux usagers de la ferme et aux experts du secteur. En effet, il est possible dans le centre d'observer et de comprendre le fonctionnement de la production d'énergie éolienne et photovoltaïque, d'estimer les coûts et le rendement d'une installation, et

d'étudier les diverses possibilités de financements. Dans la même idée, un système de récupération des eaux de

pluie a été aussi mise en place. Les installations pédagogiques servent également à alimenter en énergie la structure du centre, bâtit quand à lui selon les principes de la bio-construction.

Le centre, utilisé notamment pour les activités didactiques avec les écoles de Rome, a également servi de lieu d'enseignement à l'Association Nationale pour l'Architecture Biologique (ANAB) et à plusieurs autres rencontres de professionnels.

La valorisation des déchets verts de la commune

La coopérative valorise les déchets verts de la ville de Rome provenant de l'entretien des parcs et jardins. Elle intègre dans le cycle agricole cette activité afin d'enrichir la terre cultivée des andins issus de la décomposition des végétaux.

Tecnogarden est en charge de cette activité depuis 2002 sur le site de «Castel di Decima », cette entreprise est spécialisée dans la récupération de la biomasse par la production de panneaux fait de copeaux de bois et par le compostage. En entrant dans le site de la Coopérative, des gros tas de végétaux sont visible de chaque côté du chemin coupés en petits morceaux et laissés reposer pendant plus de 90 jours. Les végétaux décomposés créent un composte réutilisable ensuite par la coopérative.



Le centre de compostage

Les principaux freins au développement d'Agricoltura Nuova

La barrière de l'accès au foncier

L'accès à la terre représente l'enjeu majeur qui caractérise l'histoire d'Agricoltura Nuova. L'occupation des terres et la reconnaissance des droits revendiqués par la coopérative par les administrations est passé par un processus de lutte et de négociation politique long et épuisant.

La victoire dans la lutte pour la préservation des terres contre l'extension de l'urbanisation par la bétonisation du paysage, représente un événement extraordinaire dans l'histoire de l'agriculture italienne de la deuxième moitié du siècle dernier.

La difficulté d'accès aux financements

Le financement des activités a représenté un problème sensible dès l'installation d'Agricoltura Nuova. Le manque de capital initial a été surmonté uniquement grâce à la solidarité familiale et le soutien des amis et des participants de l'occupation des futures terres de la coopérative.

Le fonctionnement de la coopérative s'est peu à peu stabilisé et Agricoltura Nuova peut actuellement compter sur la reconnaissance de ses activités, son succès ainsi que sur le besoin et l'utilité de la production agricoles et des services éducatifs et sociaux développés.

Cependant le seul aide externe, provenant de la PAC, est trop réduit (90.000€) et représente une chiffre assez insignifiante sur le total du revenu produit par la coopérative.

Il s'avère nécessaire de prévoir des nouvelles formes de financement pour des formes d'agriculture comme celle d'Agricoltura Nuova, capables d'offrir une série de services et fonctions qui vont bien au delà de la simple production alimentaire.

Agricoltura Nuova, une expérience reproductible?

Une expérience avec des caractéristiques très particulières

La coopérative Agricoltura Nuova semble un modèle exemplaire d'agriculture capable de restaurer des liens forts avec son territoire et la communauté qui l'habite. Elle est connue comme une des premières expériences d'agriculture sociale en Italie.

La demande que peut se poser spontanément le visiteur d' Agricoltura Nuova est de savoir quels sont les possibilités pour répliquer une telle expérience aujourd'hui, dans un contexte historique et politique très différent de celui dans lequel est née Agricoltura Nuova.

Aujourd'hui les questions sociales dénoncées dans les années '70 par les mouvements sociaux à l'origine du coopérativisme et de l'associativisme italiens sont en partie changées. Les défis et les préoccupations sont nouveaux. En particulier la distance entre le monde rural et le monde urbain commencé dans les années '70 est aujourd'hui beaucoup plus grande. La question d'hier reste aujourd'hui non résolue, celle des possibilités d'accès à la terre. À présent la surface cultivable ne fait que diminuer et la consommation des terres à des fins non-agricoles continue de progresser. Le résultat actuel est une situation où la propriété se concentre dans les mains de peu de gens et où les jeunes n'arrivent pas s'installer à cause d'un marché foncier hors de prix.

Cependant des dynamiques nouvelles se développent autour d'une demande grandissante de retour à la terre. De nombreuses initiatives de la jeunesse italienne, tout comme dans l'Europe entière, visent à reconstruire un rapport à la terre et à l'activité agricole sur des bases nouvelles, dans le respect de l'environnement et en lien avec les communautés. Un nouveau contrat social entre l'agriculture et la société est en train de s'organiser.



Documents de référence

AA.VV. "L'agricoltura italiana conta 2010", INEA 2010

ARSIAL, Guida alle aziende di agricoltura sociale nel Lazio, 2011

A. Ciaperoni, *L'agricoltura sociale biologica tra nuovo modello di sviluppo rurale e nuovo welfare locale*, dans le Cahier AIAB "Bioagricoltura sociale, buona due volte", AIAB 2007

Coopérative Agricoltura Nuova, *30 anni di Agricoltura Nuova. Storia della cooperativa dal 2 luglio 1977 ad oggi, attraverso documentim immagini e testimonianze*, Roma 2007

L. Gallico, *Promuovere il diritto d'uso rispetto al diritto di proprietà*, BioAgricoltura, mars/avril 2011

F. Giaré, *Mondi agricoli e rurali. Proposte di riflessione sui cambiamenti sociali*, INEA

P. Giuntarelli, *La natura in città. I parchi di Roma come prolungamento della campagna nella trama urbanizzata*, 2006

A. Onorati, *Nessuno vende la terra su cui cammina il suo popolo. A parte gli stolti*, BioAgricoltura, mars/avril 2011

A. Pascale, *L'agricoltura sociale: antecedenti socio-culturali e politiche pubbliche*, dans Cahier AIAB "Agricoltura biologica e sociale. Strumento del Welfare partecipato", 2008

Rapport Legambiente *Il consumo di suoli nei comuni di Roma e Fiumicino*, 2011

Trisorio, A., "Misurare la sostenibilità. Indicatori epr l'agricoltura italiana", rapport INEA, 2004